

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 65 (1951)

Heft: 1

Artikel: Signets et armoiries manuscrites de notaires neuchâtelois

Autor: Clottu, Olivier

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER-ARCHIV FÜR HERALDIK ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1951

A° LXV

N° I

Verantwortliche Redaktoren : L. JÉQUIER und Prof. Dr. A. BRUCKNER

Signets et armoiries manuscrites de notaires neuchâtelois

par OLIVIER CLOTTU.

(avec pl. I et II)

Le signet des anciens tabellions était souvent formé d'une figure compliquée dont l'imitation devait rebuter les falsificateurs ; il authentifiait l'acte au pied duquel il était apposé. Les armoiries dessinées sur les minutes des notaires n'avaient pas le même sens, elles constituaient, soit un signe de propriété, un ex-libris, soit une illustration due à l'imagination de l'écrivain qui en décorait une marge ou un bas de page. Il nous a paru toutefois intéressant de réunir signets et armoiries dans la même étude, les secondes dérivant parfois des premiers (Bergier).

L'habitude de décorer d'armoiries les registres notariaux fut répandue dans le vignoble durant tout le XVI^e siècle, elle se maintint aux Montagnes neuchâtelaises encore pendant le demi-siècle suivant. Plus tard, la tenue des livres prit une allure de plus en plus correcte et toute fantaisie fut bannie.

Nous allons décrire dans les pages qui suivent les emblèmes manuscrits d'une vingtaine de notaires ; ils s'échelonnent de 1382 à 1631. L'exécution des armes est en général sommaire et maladroite, les émaux sont rarement indiqués. L'écu, de forme plus ou moins découpée, est parfois accompagné d'initiales, d'une date ou d'une devise. Presque tous les documents relevés se trouvent aux archives de l'Etat à Neuchâtel, plusieurs ont été publiés dans l'*Armorial neuchâtelois* de L. et M. Jéquier, quelques autres proviennent des archives bourgeoises de La Neuveville (Arch.NV) ou des archives cantonales bernoises (A.C.B.) ; leur cote est indiquée en note.

Gilet, Jean, 1382. Clerc du Landeron, il authentifie ses actes d'un signet fort décoratif (fig. 1)¹⁾ : un mont de six coupeaux, 3, 2, 1, est surmonté d'une figure dont l'interprétation est malaisée, boucle de ceinture, gilet ? Cette griffe rappelle celle de plusieurs notaires de l'Evêché de Bâle à la même époque.

¹⁾ A.C.B. Neuveville-Bellelaie, N° 133. — Toutes les figures sont reproduites en grandeur naturelle sauf les fig. 7, 10, 11, 13, 17 et 18 qui sont réduites de moitié.

Bachié, Rolet, 1401. Venu d'Ependes près d'Yverdon, le clerc impérial Rolet Bachié, secrétaire du comté de Valangin, dressa les reconnaissances de biens du Val-de-Ruz en 1401. Il apposa son signet sur la première page de celles-ci : un perron de trois degrés supportant une figure composée de carrés et rectangles superposés (fig. 2)²⁾.

Gruère, Pierre, 1451. Appartenant à une famille de Fribourg fixée au Landeron dès le début du XV^e siècle, le notaire Pierre Gruère (Gruères, Gruyère) fut, dès 1431,

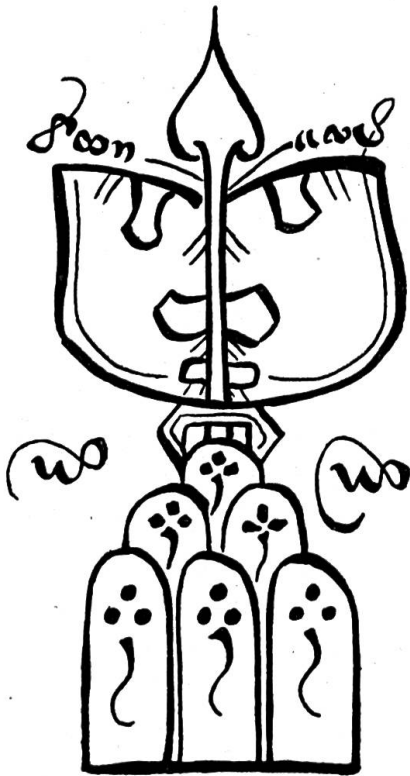


Fig. 1. Jean Gillet, 1382.

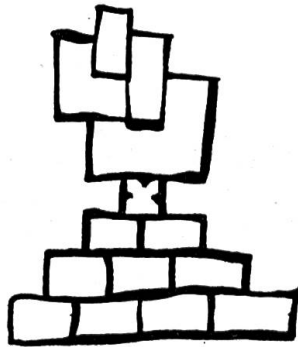


Fig. 2. Rolet Bachié, 1401.

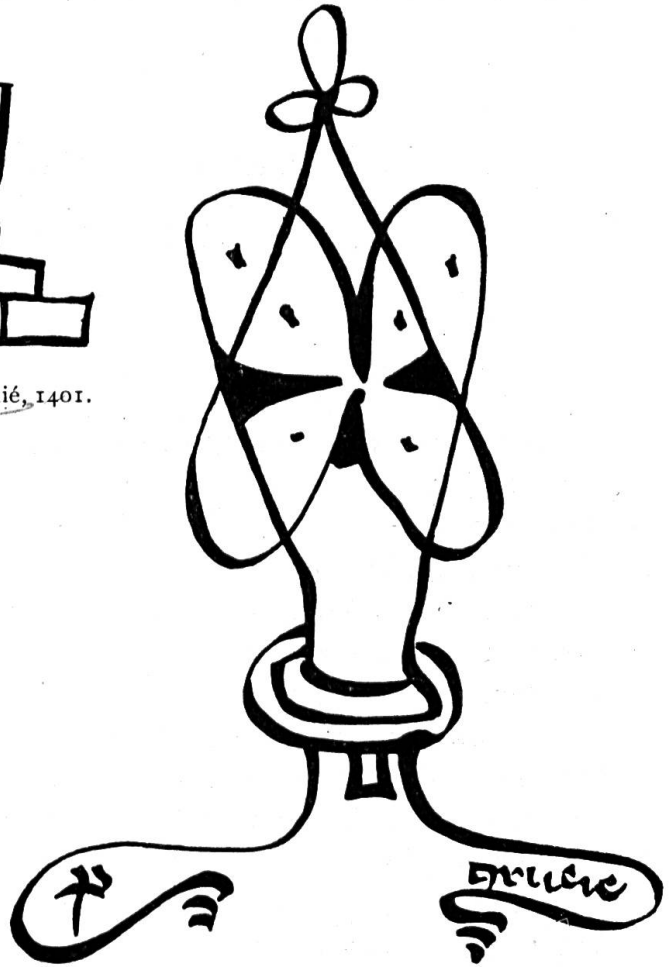


Fig. 3. Pierre Gruère, 1451.

commissaire des extentes des Chatellenies du Landeron, puis de Thielle. Il habita aussi la ville de Neuchâtel dont il était maire au moment de son testament le 1^{er} septembre 1460. Son signet en forme de cœurs entrelacés (fig. 3)³⁾ ne rappelle en rien les armoiries que porte son ex-libris manuscrit signalé par Wegmann (N^o 3205), mais non retrouvé depuis lors : une grue. Un plafond marqueté de la famille de Gléresse en donne les émaux : d'azur à une grue d'or becquée de gueules.

Bergier, Pierre, 1470. D'une famille originaire de Bevaix, fils d'un conseiller de Neuchâtel, Pierre Bergier naquit en 1434 et pratiqua le notariat de 1453 à 1482. Riche et influent, maître-bourgeois, gouverneur de la Confrérie du Saint-Esprit, il possédait dans la Collégiale de Neuchâtel la chapelle Saint-Léonard où il fut

²⁾ Voir : *Armorial Neuchâtelois*, I, fig. 1082.

³⁾ Arch. NV, parch. N^o 95.

enseveli. Sa pierre tombale, décrite par Jonas Barillier dans ses *Monuments parlants de Neuchâtel*, actuellement disparue, portait « une croix haute florentinée au pied fiché sur deux, trois, quatre et cinq montagnes ». Il apposa à plusieurs reprises le même emblème à peine modifié (fig. 4) dans ses minutes. Pierre Bergier étant mort sans descendance, sa chapelle passa à son beau-frère Heinzely Merveilleux, dans la famille duquel elle resta jusqu'en 1808.

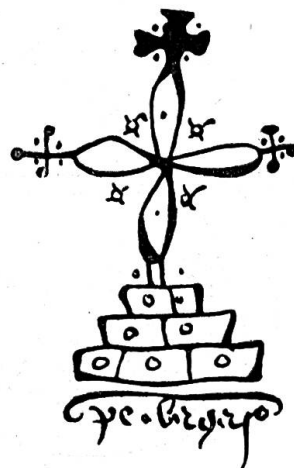


Fig. 4. Pierre Bergier, 1470.

Quemin, Pierre, 1506. Famille descendant de Jaquemin du Vieilmarché, du Landeron, dont le nom a été relevé par les enfants de Gaudet Chaillet, de la Coudre, bourgeois habitant Neuchâtel, qui avait épousé Catherine Quemin en 1429. Pierre Quemin, notaire de 1495 à 1523, fut conseiller de Neuchâtel. Il décora la page de garde de son second minutaire de ses

armes en couleur (pl. I) : d'or à la croix de sable chargée en cœur d'un quartier du même portant les initiales P Q.

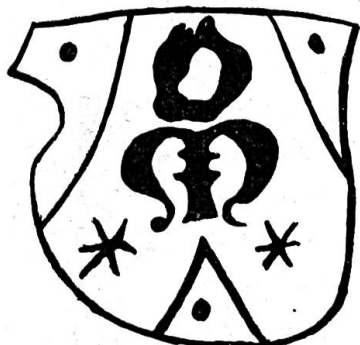


Fig. 5. Othenin Maillardet, 1522.

Maillardet, Othenin, 1522. Notaire à Fontaines, où ses aïeux sont mentionnés dès le siècle précédent, il fut commissaire de Valangin en 1531 et mourut en 1536. Il timbra la page de garde de son minutaire d'un petit écu au chevron chargé des initiales O M superposées en forme de fleur de lis et de deux étoiles, accompagné de trois points (fig. 5).

Bretel, Antoine, 1536. Membre d'une famille venue de Morteau à Neuchâtel à la fin du XIV^e siècle, Antoine Bretel, notaire de 1501 à 1553, remplit diverses charges publiques, fut conseiller, lieutenant du maire et receveur de Neuchâtel. Il apposa ses armes sur le registre d'Othenin Maillardet dont il avait obtenu la commission : un croissant accompagné en chef de deux étoiles (fig. 6).

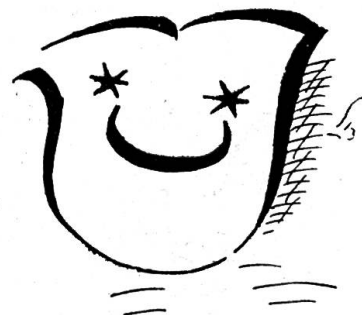


Fig. 6. Antoine Bretel, 1536.

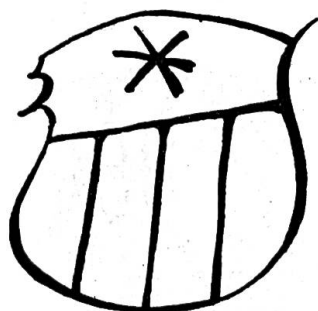


Fig. 7. Blaise Junod, 1536.

Junod, Blaise, 1536. Les Junod sont cités à Auvergnier dès le milieu du XV^e siècle. Blaise Junod, † 1575, devint lieutenant et gouverneur de la Seigneurie de Valangin qu'il avait amodiée dès 1546. Il dessina ses armes dans la marge d'une page de son second minutaire : palé de quatre pièces au chef chargé d'une étoile (fig. 7). Les armoiries habituellement portées sont palé d'argent et d'azur de six pièces au chef de gueules chargé d'une étoile d'argent.

Hardy, Guillaume, 1544. D'une famille originaire de Fribourg, fixée à Neuchâtel dans la seconde moitié du XV^e siècle, fils et petit-fils de roi et prévôt des marchands, Guillaume Hardy joua un rôle politique important. Notaire dès



1544

Fig. 8. Guillaume Hardy, 1544.

1537, il devint maire de Travers, puis, en 1554, roi et prévôt des marchands. La même année, il fut nommé maire de Neuchâtel. En 1558, la recette de Neuchâtel lui fut confiée et, en 1564, la charge de procureur général. Il termina sa carrière comme secrétaire et conseiller d'Etat. Il mourut en 1569, instituant le fils aîné de sa fille aînée, femme du banneret Jean Tribolet, héritier de sa maison des Estassons « moyennant qu'il soit tenu de porter son surnom (Hardy) ». Son ex-libris manuscrit sur un minutaire rappelle la profession familiale, le commerce : une balance sur un mont de trois coupeaux (fig. 8). Il est à noter que les Tribolet-Hardy n'ont jamais relevé ni écartelé ces armes.

Clauda Amyod d'une famille bourgeoise de Neuchâtel originaire de Cernier. Leur fils Pierre, châtelain de Thielle, reprit le nom d'Amyod et fut le père de Jacques Amyod, notaire à Neuchâtel durant 53 ans, de 1561 à 1614, et maître-bourgeois à plusieurs reprises. Ses armes se trouvent sur trois de ses minutaires : parti, au un à la demi fleur de lis mouvant du trait de partition, et au deux aux trois cotices sous un chef ; brochant sur le parti, un mont de trois coupeaux (fig. 9).



Fig. 9. Jacques Amyod, 1568.



Fig. 10. Hugo Virchaux ? 1568.

Virchaux, Hugo ? 1568. Cet écu aux deux chevrons alisés enlacés, l'un versé, accompagnés en pointe d'un mont de trois coupeaux (fig. 10), dessiné sur le minutaire du notaire Guillaume Prince, de Saint-Blaise, est aux armes de la famille Virchaux, du même village, dont il rappelle les initiales. On peut vraisemblablement l'attribuer au collègue et contemporain dudit Prince, Hugo Virchaux, notaire dès 1531 qui, en 1568, exerçait en outre la fonction de lieutenant civil de Thielle.

Simonin dit Lescureux, Jean, 1572. Le notaire Claude Simonin, de Cormondèche, héritier du fait de sa femme, du riche Jean Lescureux, châtelain du Schlossberg, vint habiter La Neuveville vers 1520. Il releva le nom et les armes des Lescureux. Son fils Jean, † 1588, notaire, secrétaire et conseiller de La Neuveville, peignit très habilement ses armes sur la page de garde d'un de ses registres, les écartelant de celles d'Ysabeau Chambrier, de Neuchâtel, sa femme ⁴⁾. Elles se blasonnent : écartelé d'or

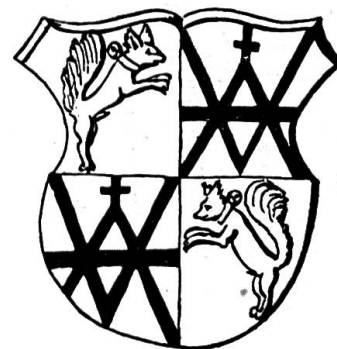


Fig. 11. Jean Simonin, dit Lescureux, 1572.

⁴⁾ Arch. B.32.I.

à l'écureuil au naturel portant un grelot d'argent (Lescureux) et d'or à deux chevrons enlacés, l'un versé, l'autre sommé d'une croisette, à la fasce brochante, le tout de sable (Chambrier) (fig. 11).

Prince, Guillaume, 1574. Descendant d'une vieille famille de Saint-Blaise mentionnée dès le début du XIV^e siècle, Guillaume Prince fut reçu notaire en 1568 et pratiqua jusqu'en 1606. Il orna la couverture d'un de ses minutaires d'un écu au chevron chargé de trois fleurs de lis (fig. 12).

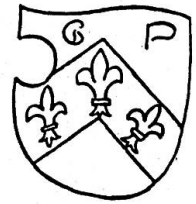


Fig. 12.
Guillaume, Prince,
1574.

Baillods, Jean, 1577. Claude, fils de Girard Petitpierre, de Couvet, et de Jeanne Baillods, de Travers, reprit le nom et



Fig. 13. Jean Baillods, 1577.

les armes de son oncle le receveur Antoine Baillods, mort sans descendance légitime en 1509. Il fut anobli en 1538. Son fils Jean obtint son brevet de notaire en 1577 et fut nommé greffier de Neuchâtel six ans plus tard. Maniant l'épée aussi bien que la plume, capitaine au service de France, il guerroya en Navarre et en rapporta des trophées. Ses armoiries se trouvent sur deux minutaires : deux chevrons alaisés enlacés, l'un versé, accompagnés en chef de deux roses (fig. 13). La famille porte habituellement de gueules aux deux chevrons enlacés, l'un versé.

De Gissey, Jean, 1590. Fils de Nicolas, de Langres, Jean de Gissey, reçu notaire en 1588, pratiqua à Colombier, puis, de 1610 à 1622, à Neuchâtel. Il remplit la charge de châtelain de Gorgier. Ses armes se trouvent en dernière page de son premier minotaire : une fasce chargée d'une rose entre deux coquilles de Saint-Jacques, accompagnée de trois besants. Autour de l'écu court la devise : Après long travail une fin (fig. 14).

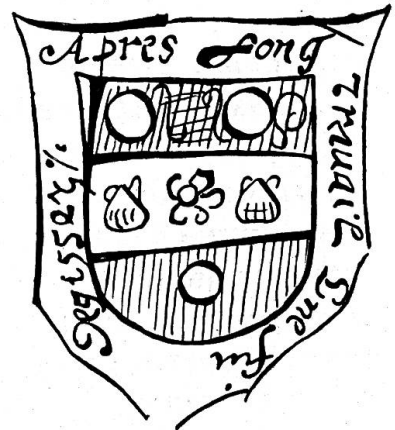


Fig. 14. Jean de Gissey, 1590.

Baillods, David, 1595. Fils de Jean, cité plus haut, il prit la succession de son père en 1587 et stipula jus-

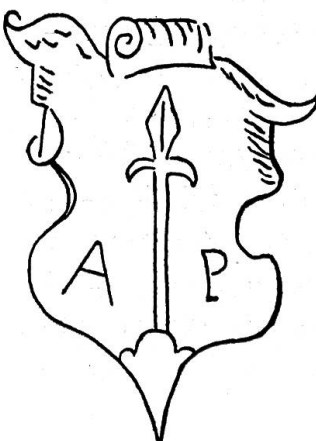


Fig. 15. Adam Perrin, 1603.

qu'en 1628. Secrétaire de ville, greffier, il fit partie des autorités, fut maître-bourgeois et lieutenant de ville. Il écrivit un recueil de franchises et coutumes dont il décora la première page de ses armoiries artistement dessinées. Elles sont sommées d'un cimier, un buste d'homme vêtu aux armes, coiffé d'un bonnet pointu de gueules rebrassé d'argent (pl. II).

Perrin, Adam, 1603. Appartenant à une famille de Lignières ayant pour auteur Perrin Pochon cité en 1431, Adam Perrin, fils de Ruedi Perrin, maire de Lignières et châtelain du Landeron, fut agrégé au notariat en 1584. Il

1606

G F

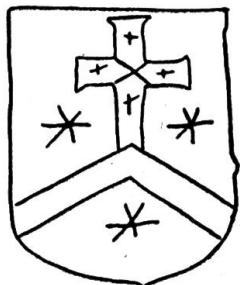


Fig. 16.
Guillaume Favargier,
1606.

se fit recevoir bourgeois de La Neuveville quatre ans plus tard. Il instrumenta aussi bien sur terre neuchâteloise qu'épiscopale. Ses armes se trouvent sur un de ses minutaires ⁵⁾ : une hallebarde en pal mouvant d'un mont de trois coupeaux (fig. 15).

Favargier, Guillaume, 1606. Descendant d'une famille signalée à la Favarge près de la Coudre au XIV^e siècle déjà, Guillaume Favargier fut notaire à Neuchâtel de 1592 à 1625. Il timbra un de ses minutaires de ses armes : un chevron sommé d'une croix haute, accompagné de trois étoiles (fig. 16).

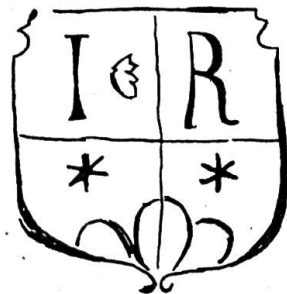


Fig. 17.
Josué Robert-Nicoud,
1620.

Robert-Nicoud, Josué, 1620. Justicier du Locle, habitant La Chaux-de-Fonds, il pratiqua le notariat de 1620 à 1655. Il orna la couverture de son premier registre d'un écu écartelé au un à la lettre I et au croisissant, au deux à la lettre R, et aux trois et quatre à l'étoile. En pointe un mont de trois coupeaux broche sur le tout (fig. 17). Son fils Abrahm, maire de La Chaux-de-Fonds et secrétaire d'Etat, porta des armoiries sans rapport avec ce croquis.

Sandoz, David, 1624. D'une famille originaire du Locle, fixée à la Brévine, né vers 1580, David Sandoz fut reçu notaire en 1607. Nommé premier maire de la Chaux-des-Taillères (la Brévine) en 1624, il exerça cette charge jusqu'à sa mort en 1650. Il apposa ses armes sur deux minutaires de 1610 et 1624 : un marteau en pal accompagné de deux fleurs tigées mouvant d'un mont de trois coupeaux (fig. 18). Sa pierre tombale porte des

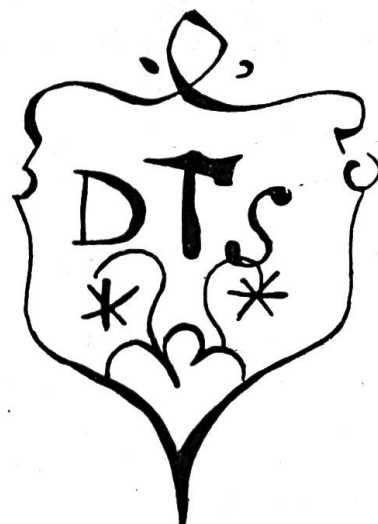


Fig. 18. David Sandoz, 1624.

armoiries parlantes : une foi surmontée de la devise « sans dol ». Un de ses fils, Jean-Jacques, anobli en 1657, adopta des armes d'argent à la bande échiquetée de gueules, alors que les autres conservèrent, avec des variantes, la foi d'argent sur champ d'azur.

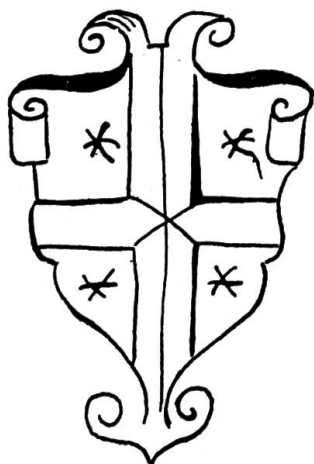


Fig. 19. Josué Perret-Gentil
dit Maillard, 1631.

Perret-Gentil dit Maillard, Josué, 1631. Notaire au Locle de 1619 à 1625, il fut greffier de Lignières dès 1626 et mourut en 1632. Il avait décoré deux de ses minutaires d'armoiries à la croix cantonnée de quatre étoiles (fig. 19) et portait comme devise « Guete et prent loisir ».

⁵⁾ Arch. NV, B.44.I.